

NOTE N° 10 | AVRIL 2008

> Une note de conjoncture plus contextualisée et plus qualitative

Édito

Ce dixième numéro marque une nouvelle évolution dans les publications du semestriel « Handicap et insertion professionnelle », et cela à plusieurs titres.

La mise en œuvre de la loi de février 2005 induit des modifications dans les décomptes de la demande d'emploi des travailleurs handicapés, puisque de nouveaux bénéficiaires y sont ajoutés. Ceci rend difficile l'analyse comparée du quatrième trimestre 2007 avec les précédents. La tendance à la baisse de la demande d'emploi semble cependant se poursuivre. Ce sont toujours les plus âgés et les plus faibles niveaux de qualification qui sont les plus vulnérables sur le marché du travail. Comme pour le reste de la population, l'élévation du niveau de qualification des personnes en âge de travailler se confirme. Les éléments de conjoncture générale ne font plus l'objet d'une rubrique particulière. Ils sont intégrés dans l'analyse et permettent de mieux contextualiser la situation des travailleurs handicapés.

Ce numéro inaugure une nouvelle formule « Zoom sur... » qui permet de présenter les travaux réalisés ou en cours de réalisation par la mission d'observation. L'accent est mis aujourd'hui sur les parcours d'insertion dans la vie active des jeunes travailleurs handicapés. Les conditions dans lesquelles ce parcours se déroule sont plus difficiles pour eux. Ils sont confrontés à la fois aux difficultés que tous les jeunes rencontrent au moment d'entrer sur le marché du travail, et aux freins générés par leur handicap. Par conséquent, ils ont besoin d'accompagnement spécifique pour construire leur projet professionnel. Cette note s'accompagne toujours de la mise à disposition sur notre site Internet de l'ensemble des données disponibles au niveau des départements.





ANALYSE DÉPARTEMENTALE

6

> ZOOM SUR...

LA DEMANDE D'EMPLOI À LA FIN DÉCEMBRE 2007

Le recul du nombre de demandeurs d'emploi se poursuit

À la fin décembre 2007, le nombre de demandeurs d'emploi (tous publics) immédiatement disponibles a diminué de 9,8 % en un an. C'est près de 25 100 demandeurs d'emploi de moins qu'à la fin décembre 2006 pour les catégories 1 à 3. Cette embellie profite à toutes les populations ; à noter, une baisse plus favorable aux personnes non diplômées et un chômage de longue durée (supérieure à un an) qui décroît fortement.

Sur la France entière, le recul annuel du nombre de demandeurs d'emploi est similaire à celui observé en PACA.

Fin décembre 2007, 16 650 personnes handicapées, immédiatement disponibles, sont inscrites à l'ANPE dans la région ; elles représentent 7,2 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi. Parmi les demandeurs d'emploi handicapés, 17 % sont bénéficiaires de l'allocation pour adultes handicapés (AAH).

Les caractéristiques des demandeurs d'emploi handicapés présentent toujours des différences marquées avec l'ensemble des chômeurs :

- les hommes sont surreprésentés (56 % contre 48 % pour l'ensemble des publics) ;
- 31 % ont 50 ans et plus (16 % pour l'ensemble des publics);
- 23 % ont un niveau de formation supérieur ou égal au bac (42 % pour l'ensemble des publics) ;
- 39 % ont un faible niveau de qualification : ouvriers non qualifiés et employés non qualifiés (29 % pour l'ensemble des publics).

Les difficultés à s'insérer professionnellement sont donc plus grandes et le risque de connaître un chômage persistant ou récurrent est plus élevé. Ainsi, la part des personnes handicapées au chômage depuis plus d'un an est de 44 % alors qu'elle est de 27 % pour l'ensemble des chômeurs.

Ces caractéristiques régionales sont semblables à celles observées au niveau national et évoluent peu d'une année sur l'autre. Toutefois, sur une période plus longue, entre 1995 et 2007, trois grandes tendances sont constatées : un vieillissement de la population des demandeurs d'emploi handicapés (la part des 50 ans et plus est passée de 20 % à 31 %), une forte féminisation (la part des femmes est passée de 38 % à 44 %) et une élévation du niveau de formation (la part des non-diplômés est passée de 49 % à 32 %, au profit des niveaux V et IV).

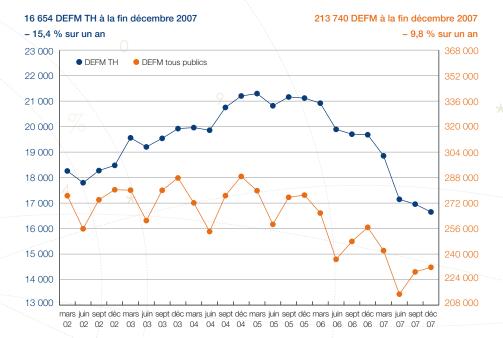
Rupture dans les séries statistiques de la DEFM TH

La forte chute du nombre de DEFM TH dans les fichiers de l'ANPE paraît largement surestimée (– 15 % en un an pour les personnes handicapées inscrites en catégories 1 à 3 dans la région). Cette diminution s'expliquerait par les changements qui ont accompagné la mise en œuvre de la loi de février 2005 : de nouveaux bénéficiaires de l'obligation d'emploi¹ ; un changement de codification de ces publics à l'ANPE ; une augmentation des délais de décision des CDAPH² lors de leur mise en place (entraînant une baisse des nouvelles RQTH³). Il convient donc de rester vigilant dans l'analyse de l'évolution de la demande d'emploi des travailleurs handicapés.

Les titulaires de la carte d'invalidité et les titulaires de l'AAH.
 Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (ex-Cotorep).
 Reconnaissance de la qualité

de travailleur handicapé.

GRAPHIQUE 1 ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DEFM EN PACA (DONNÉES BRUTES, CATÉGORIES 1 À 3)



DEFM : demandeurs d'emploi en fin de mois **DEFM TH :** demandeurs d'emploi en fin de mois travailleurs handicapés

Source: ANPE, DRTEFP - Traitement ORM.

	OATÉGORIES BUNGORIBEION À	LA ENLAÉGEMBRE O	O CONNÉES PRIES
TABLEAU 1	CATEGORIES D'INSCRIPTION À	LA FIN DECEMBRE 20	107 (DONNEES BRUTES)

		TH	Tous	spublics	Part TH
	Effectif	Évolution 2006-2007 (en %)	Effectif	Évolution 2006-2007 (en %)	%
Catégorie 1	10 384	- 16,1	175 659	- 9,4	5,9
Catégorie 2	5 240	- 13,2	34 028	- 10,3	15,4
Catégorie 3	1 030	- 18,8	22 053	- 12,1	4,7
Sous-total catégories 1 à 3	16 654	- 15,4	231 740	- 9,8	7,2
Catégorie 4	845	+ 3,9	12 881	+ 0,7	6,6
Catégorie 5	1 182	– 10,0 /	17 668	+ 23,2	6,7
Sous-total catégories 1 à 5	18 681	- 14,3	262 289	- 7,6	7,1
Total catégories 1 à 8	20 487	- 13,8	304 428	- 6,6	6,7

Source: ANPE, DRTEFP - Traitement ORM.

TABLEAU 2 STRUCTURES DES DEFM À LA FIN DÉCEMBRE 2007 (DONNÉES BRUTES, CATÉGORIES 1 À 3)

	Par	t en %	Évolution 2006	-2007 (en %)
	TH	Tous publics	TH	Tous publics
Femmes	44	52	- 15,1	- 10,0
Moins de 25 ans	3	15	- 18,5	- 8,5
50 ans et plus	31	16	- 13,4	- 10,0
Niveaux V bis et VI	32	21	- 18,7	- 12,5
Manœuvres, ouvriers spécialisés et employés non qualifiés	39	29	- 18,0	- 9,8
Chômeurs de longue durée (1 an et plus)	44	27	- 18,1	-21,6
Chômeurs de très longue durée (2 ans et plus)	23	12	- 11,9	- 20,0

Source: ANPE, DRTEFP - Traitement ORM.

Catégorie 1 : personnes immédiatement disponibles, recherchant un emploi à durée indéterminée à temps plein

Catégorie 2 : personnes immédiatement disponibles, recherchant un emploi à durée indéterminée à temps partiel

Catégorie 3 : personnes immédiatement disponibles, recherchant un emploi à durée déterminée, temporaire ou saisonnier

Catégories 4 et 5 : personnes non immédiatement disponibles

Catégories 6, 7 et 8 : regroupent les personnes des catégories 1, 2 et 3 ayant exercé une activité réduite ou occasionnelle d'au moins 78 heures dans le mois

L'INSERTION DANS L'EMPLOI

Baisse des entrées dans les dispositifs d'aide à l'emploi

Durant l'année 2007, près de 1 820 travailleurs handicapés ont bénéficié d'une embauche primée par l'Agefiph, soit une baisse de 4 % en un an. Cette tendance est la même au niveau national (– 5 %).

Le nombre de personnes handicapées sorties des fichiers de l'ANPE au cours de l'année 2007 est resté stable par rapport à 2006 (+ 2,8 % pour l'ensemble des publics). 35 % des sorties sont dues à une absence au contrôle (non-renouvellement d'inscription sans motif déclaré), 20 % à un arrêt de recherche et 19 % à une reprise d'emploi déclarée. À noter : comme pour l'ensemble des publics, le nombre de demandeurs d'emploi handicapés sortis des fichiers à la suite d'une radiation administrative a plus que doublé.

D'une manière générale, l'entrée dans les dispositifs d'aide à l'emploi (CIE, CAE, CA) est en baisse pour les travailleurs handicapés. L'enveloppe allouée au CIE ayant été fortement réduite (volonté du gouvernement de réorienter l'insertion des demandeurs d'emploi vers le secteur non marchand), les signatures pour ce dispositif baissent fortement. Cette diminution est toutefois moins prononcée pour les travailleurs handicapés que pour l'ensemble des publics (respectivement – 29 % et – 62 %). La part des personnes handicapées dans ces contrats passe ainsi de 11 % à 20 % en un an.

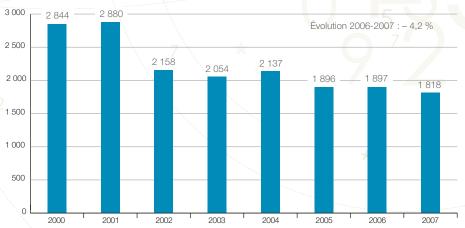
CIE: contrat initiative emploi

CAE: contrat d'accompagnement

dans l'emploi

CA: contrat d'avenir

GRAPHIQUE LES CONTRATS PRIMÉS PAR L'AGEFIPH EN PACA (DE JANVIER À DÉCEMBRE)



Source : Agefiph - Traitement ORM.

La prime à l'insertion est une aide financière de l'Agefiph destinée à :

 encourager les entreprises à poursuivre leurs efforts en faveur de l'embauche des personnes handicapées sur des emplois durables;
 aider les personnes handicapées à accéder à l'emploi.

TABLEAU 3 LES DISPOSITIFS D'AIDE À L'EMPLOI EN PACA (DE JANVIER À DÉCEMBRE 2007)

	тн		Tous	Part TH	
	Nombre d'entrées	Évolution 2006-2007 (en %)	Nombre d'entrées	Évolution 2006-2007 (en %)	%
CIE	569	- 28,6	2 803	- 62,3	20,3
CAE	967	- 15,6	13 056	+ 1,8	7,4
CA	489	- 21,8	6 510	- 10,3	7,5

Source: Cnasea, Dares, DRTEFP - Traitement ORM.

TABLEAU 4 LES SORTIES POUR REPRISE D'EMPLOI DÉCLARÉE (CATÉGORIES 1 À 3)

	TH	Tous publics	Part des TH (%)
Reprise d'emploi (janvier à décembre 2007)	5 075	116 620	4,4
Évolution 2006-2007 (en %)	- 8,0	- 0,6	

Source : ANPE, DRTEFP - Traitement ORM.

L'augmentation des recrutements réalisés avec les Cap emploi continue

De janvier à décembre 2007, 3 580 contrats de travail ont été signés grâce à l'appui des Cap emploi de la région et concernent près de 3 100 personnes handicapées. 2 555 entreprises ont effectué ces recrutements, soit une moyenne de 1,4 recrutement par entreprise.

Avec une hausse de 5 % en un an, la croissance des embauches observée l'année précédente se poursuit. Cependant, cette augmentation est essentiellement due à une progression de signatures de contrats de courte durée.

La part des contrats durables est passée de 58 % à 52 % en un an. Ce recul pourrait s'expliquer en partie par la forte baisse des embauches en CIE dans le secteur marchand (– 30 % en un an). Concernant les contrats aidés du secteur non marchand : le recours au CAE reste stable, celui au CA s'accroît fortement.

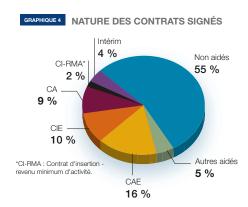
Au niveau national, le nombre de contrats signés avec l'aide des Cap emploi a augmenté de 11 % en un an. Cette forte croissance provient pour l'essentiel du dernier trimestre et pourrait s'expliquer par le démarrage, en septembre 2007, de la prime initiative à l'emploi (PIE). Cette prime s'adresse aux entreprises du secteur marchand qui recrutent des personnes bénéficiaires de l'obligation d'emploi, en CDI ou CDD de 12 mois minimum.

TABLEAU 5 PLACEMENTS RÉALISÉS PAR LES CAP EMPLOI EN PACA

	Cumul de janvier à déc. 2007	Cumul de janvier à déc. 2006	Évolution 2006- 2007 (en %)
Nombre de contrats signés	3 582	3 408	+ 5,1
Dont contrats durables (CDI ou CDD > 12 mois)	1 871	1 993	- 6,1
Dont contrats aidés	1 498	1 579	- 5,1
Nombre de personnes concernées par ces contrats	3 098	3 017	+ 2,7
Nombre d'entreprises concernées par ces contrats	2 556	-	-

Source : Cap emploi, Agefiph - Données PACA hors Marseille - Traitement ORM





Source : Cap emploi, Agefiph - Données PACA hors Marseille - Traitement ORM.

ANALYSE DÉPARTEMENTALE

Le nombre de demandeurs d'emploi diminue sur tout le territoire

Le recul annuel régional du nombre de demandeurs d'emploi (tous publics) concerne l'ensemble des départements de PACA. Il est très marqué dans les Alpes-Maritimes et les Bouches-du-Rhône.

Concernant la demande d'emploi des travailleurs handicapés, la baisse s'opère sur tous les départements. Compte tenu du problème sur les données de la demande d'emploi des personnes handicapées, l'analyse ne sera pas faite sur les évolutions mais sur les spécificités départementales de la structure des DEFM TH.

LES SPÉCIFICITÉS DÉPARTEMENTALES DES DEFM TH

	Caractéristiques surreprésentées par rapport à la région
Alpes-de-Haute-Provence	 50 ans et plus (35 % contre 31 % en région) Niveaux V de formation (51 % contre 45 % en région)
Hautes-Alpes	Niveaux V (51 % contre 45 % en région) Employés non qualifiés (34 % contre 30 % en région)
Alpes-Maritimes	 Niveaux IV et plus (27 % contre 23 % en région) Employés qualifiés (52 % contre 43 % en région) Chômeurs inscrits depuis moins de 6 mois (42 % contre 37 % en région)
Bouches-du-Rhône	 Niveaux VI (23 % contre 21 % en région) Chômeurs inscrits depuis plus de 2 ans (25 % contre 23 % en région)
Var	Niveaux V (47 % contre 45 % en région)
Vaucluse	 Hommes (58 % contre 56 % en région) Niveaux VI (27 % contre 21 % en région) Ouvriers non qualifiés (20 % contre 10 % en région) Chômeurs inscrits depuis plus de 2 ans (25 % contre 23 % en région)

VOLUMES ET ÉVOLUTIONS ANNUELLES DES DEFM PAR DÉPARTEMENT (DONNÉES BRUTES, CATÉGORIES 1 À 3)

	Décembre 2007			06-2007 (en %)
	TH	Tous publics	TH	Tous publics
Alpes-de-Haute-Provence	763	6 967	- 2,2	- 6,2
Hautes-Alpes	525	4 941	- 16,5	- 9,4
Alpes-Maritimes	3 808	44 666	- 16,7	- 12,6
Bouches-du-Rhône	6 391	101 324	- 14,8	- 10,0
Var	3 178	47 378	- 14,7	- 8,1
Vaucluse	1 989	26 464	- 19,8	- 8,1
PACA	16 654	231 740	- 15,4	- 9,8
France	205 864	2 696 963	- 12,9	- 10,0

Source : ANPE, DRTEFP - Traitement ORM.

TABLEAU 7 ÉLÉMENTS DE PROFIL DES DEFM (CATÉGORIES 1 À 3, PARTS EN %)

	Alpes-de- Haute-Provence	Hautes- Alpes	Alpes- Maritimes	Bouches- du-Rhône	Var	Vaucluse	PACA
Femmes							
TH	45	47	46	44	45	42	44
Tous publics	55	55	51	52	53	53	52
50 ans et plus							
TH	35	30	32	30	33	31	31
Tous publics	18	16	18	14	17	16	16
Non-diplômés							
TH	28	27	33	32	30	37	32
Tous publics	18	14	20	22	19	24	21
Non-qualifiés							
TH	37	41	32	42	39	46	39
Tous publics	29	25	21	32	27	34	29
Chômeurs de longue durée							
TH	42	43	40	46	43	47	44
Tous publics	26	26	22	32	23	26	27

Source: ANPE, DRTEFP - Traitement ORM.

Des entrées en emploi contrastées selon les départements

Les Hautes-Alpes, le Var et plus particulièrement les Alpes-Maritimes enregistrent une augmentation du nombre de contrats signés avec l'aide des Cap emploi. Comme pour les années précédentes, ces résultats sont dépendants du recours aux dispositifs d'aide à l'emploi ; les départements affichant une hausse des recrutements sont ceux qui affichent une hausse des recours aux contrats aidés. Par ailleurs, la signature de contrats durables diminue sur l'ensemble des départements à l'exception des Alpes-de-Haute-Provence et des Alpes-Maritimes.

La baisse régionale du nombre de contrats primés par l'Agefiph touche tous les départements, à l'exception des Bouches-du-Rhône.

Au cours de l'année 2007, le nombre de personnes handicapées sorties des fichiers de l'ANPE pour une reprise d'emploi déclarée décroît sur l'ensemble des départements sauf pour les Alpes-Maritimes (stabilité).

Dans la région, les entrées dans les deux mesures principales du secteur non marchand (CAE, CA) sont en baisse pour les personnes handicapées. Tous les départements ne sont pas concernés par ce repli. Les Hautes-Alpes, les Alpes-Maritimes et le Var enregistrent une hausse des entrées en contrat d'avenir ; les Alpes-Maritimes affichent également une progression des entrées en CAE. Par contre, le recul des embauches en CIE dans le secteur marchand s'opère sur tous les départements.

Des annexes départementales plus détaillées sont téléchargeables sur le site **www.orm-paca.org.**

Il est probable que de nombreux jeunes handicapés n'entrent pas dans les données quantitatives existantes, notamment s'ils ne possèdent pas (ou ne déclarent pas) de reconnaissance administrative de leur handicap.

> Parmi les jeunes DEFM TH, 32 % sont non diplômés (12 % pour l'ensemble des jeunes DEFM).

22 % des jeunes DEFM TH se positionnent sur les métiers du commerce et de l'hôtellerie-restauration (15 % de l'ensemble des DEFM TH).

L'insertion des jeunes travailleurs handicapés en PACA

Les jeunes de la région rencontrent des difficultés d'insertion au cours des trois années qui suivent leur sortie du système éducatif. Plus d'un jeune non qualifié sur trois est au chômage à l'issue de ces trois années. Ils trouvent plus souvent leur premier emploi dans des secteurs d'insertion rapide mais fragile, comme le commerce et l'hôtellerie-restauration.

Qu'en est-il des jeunes en situation de handicap? Aucune donnée ne permet de savoir si les jeunes handicapés connaissent davantage de difficultés d'insertion. Ils sont peu nombreux à s'inscrire à l'ANPE (sous le statut « travailleur handicapé ») : environ 500 en PACA à la fin décembre 2007. Pour autant, l'analyse de leur parcours révèle une certaine vulnérabilité face à l'entrée sur le marché du travail.

Ils sortent plus fréquemment de l'école sans qualification

Un des facteurs les plus déterminants dans l'insertion professionnelle des jeunes reste aujourd'hui le diplôme. Or, un jeune demandeur d'emploi handicapé sur trois ne possède aucune qualification, c'est beaucoup plus que pour l'ensemble des chômeurs du même âge. Pour le public handicapé, l'élévation du niveau de formation entre générations n'est pas visible : les moins de 25 ans sont aussi faiblement diplômés que leurs aînés.

En effet, certains types de handicap ne favorisent pas la poursuite d'études. C'est le cas des déficiences intellectuelles et mentales, qui représentent la première cause de handicap des jeunes dans le système scolaire ordinaire (près de 40 % des élèves handicapés dans le second degré).

Leur orientation professionnelle est plus difficile

Les jeunes demandeurs d'emploi handicapés cherchent à s'insérer sur une plus large palette de métiers que leurs aînés. Ils sont plus souvent attirés par les métiers permettant un accès rapide à l'emploi, comme ceux du commerce ou de l'hôtellerie-restauration. Mais ces métiers se caractérisent par des emplois précaires et des conditions de travail difficiles. Il semble que certains s'y orientent sans en connaître réellement le contenu ni les exigences.

Leurs parcours d'entrée sur le marché du travail sont marqués par une forte instabilité

Certains jeunes handicapés ont connu plusieurs réorientations professionnelles dans leurs parcours. Des jeunes ayant acquis une première qualification professionnelle, notamment, se rendent compte, en cours de formation ou en exerçant le métier, que celui-ci n'est pas compatible avec leur problème de santé. Ainsi, beaucoup connaissent des parcours chaotiques marqués par des échecs successifs qui accroissent leur démotivation et leur perte de confiance.

Pour ces jeunes, tout se passe comme si la prise en compte des contraintes liées à leur état de santé renforçait la difficulté à se projeter dans l'emploi.

Pour en savoir plus :

Ce zoom est issu d'un travail en cours mené par l'ORM sur les conditions d'insertion des jeunes handicapés en PACA, qui fera prochainement l'objet d'une publication.







